

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUPCOURT  
SÉANCE DU 07 JUIN 2021 À 19 HEURES 00**

**Election d'un secrétaire de séance :**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Monsieur Philippe DUFOUR pour remplir cette fonction.

**Approbation du compte rendu de la séance du 22 avril 2021 :**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2021.

**SDE54 : reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) période 2021/2027 :**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** le reversement de 97% de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité perçue par le SDE54 sur le territoire de la Commune de Lupcourt, pour la période courant de l'année 2021 à l'année 2027 et selon les modalités de versement arrêtées par le comité du SDE54.

**PRECISE** que conformément à l'article L5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette délibération sera transmise au comptable public au plus tard le 15 juillet 2021.

**Subventions associations :**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

- Association des Parents et Amis du Vermois : 250,00 €
- Foyer Rural « Les Loups » : 500,00 € pour le feu d'artifice.

Le secrétaire de séance  
Philippe DUFOUR

Le Maire  
Patrice LEGAY